

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **13 OCTOBRE** à 20 heures les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 6 octobre 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, BELZIC Florence, LE CALLOCH Franck, LE GALL Dominique, FRANCOIS Agnès, FRABOULET Adélaïde, JOSSET Régis, LE BOUQUIN Goulwenn, SEVETTE Thierry, TREGARO Marie, MOREL Karine

Absent donnant pouvoir : 1 – Nadège LATTE donnant pouvoir à Christelle MARCY

Absent : Joël GOURSAT

Karine MOREL a été élu (e) secrétaire

N° 2026-10-03

OBJET : Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Madame Le Maire expose à l'assemblée que le règlement intérieur du conseil municipal doit être validé par les membres du conseil municipal. Elle présente les principales dispositions contenues dans le règlement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

► **Décide d'adopter le règlement intérieur annexé à la présente, adopté à l'unanimité**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

P. O.


